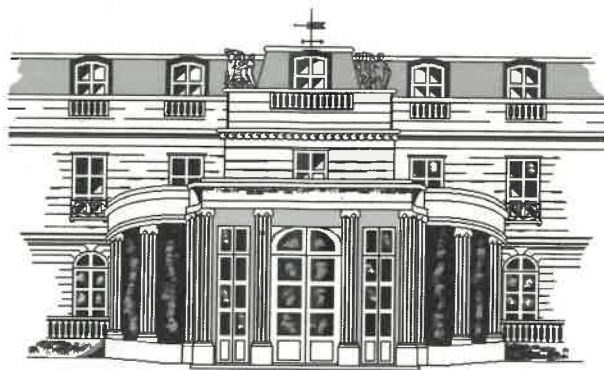


MINISTERE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Hôtel de Clermont
69 rue de Varenne – 75007 PARIS



COURRIER SAUVETERRE

Retour sec particulier



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 18 OCT. 2024

Madame la Directrice Académique,

Par courrier daté du 29 mai dernier, je vous faisais part, en tant que Sénatrice de la Gironde, des craintes suscitées par la mesure de sauvegarde mise en place pour l'école maternelle de Sauveterre-de-Guyenne.

Dans votre réponse en date du 7 juin dernier, vous justifiez cette décision par le fait que « cette école perd progressivement des élèves depuis 2019 », ajoutant que « la baisse démographique constatée [vous a] donc conduits à prévoir une mesure de sauvegarde pour l'année scolaire 2024-2025 ».

Or, la commune connaîtra un essor démographique sans précédent dans les prochaines années, en témoigne les nombreux projets immobiliers en cours. Ainsi, 35 nouveaux logements sont prévus dans le cadre de l'opération Pringins, 16 avec l'extension du hameau Saint-Léger et 22 dans un autre lotissement avec une préférence laissée aux primo-accédants. Cette liste n'est qu'un aperçu des opérations immobilières en cours mais témoigne du dynamisme que connaît ce territoire.

Dès lors, face à l'arrivée prochaine de nombreuses familles dans la commune, Monsieur le Maire craint que la fermeture probable de la classe de maternelle ne vienne se heurter dans les prochaines années à la nécessité de réouvrir une classe en raison de l'accroissement de la population.

De plus, comme vous le savez, la commune a toujours répondu aux demandes formulées par vos services. Récemment, un élève souffrant de nombreuses difficultés a donc été accueilli au sein de l'établissement, alors qu'il ne pouvait plus être pris en charge au sein de sa commune.

Madame Marie-Christine HEBRARD
Directrice Académique
DSDEN de la Gironde
30, cours de Luze – BP 919
33060 BORDEAUX CEDEX

Hôtel de Clermont
69, rue de Varenne
75007 Paris
Tél. : 01 42 75 80 00

Au regard de ces éléments, serait-il possible de réfléchir à la possibilité de proroger cette mesure de sauvegarde aux fins de ne pas fermer de manière prématurée une classe au sein de l'établissement ?

Je vous prie de croire, Madame la Directrice Académique, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Nathalie DELATTRE